

D'ABORD

AVEC TOUT L'MONDE!



Et maintenant,
passons à
l'action!
p.5

C'est toi
mon idole!
p.7

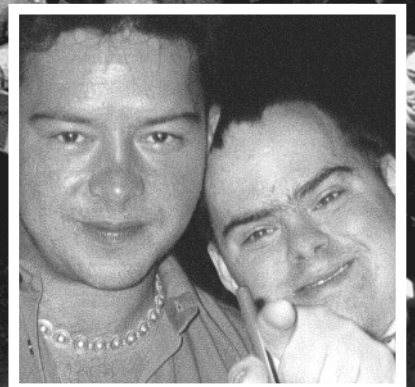


Table des matières

Nos entrevues...

À la une: La pauvreté, une lutte à finir
Nos droits: Les organismes autonomes
Personnalité: François Bouchard, bénévole de l'année
Arts et culture: C'est toi mon idole...

p.3
p.5
p.6
p.7

Nos chroniques...

Le courrier du lecteur
Vox pop
Dans nos mots
Sur le terrain
Rendez-vous, Babillard, Petites annonces

p.2
p.4
p.4
p.6
p.8

Crédits

Éditeur: Mouvement Personne D'abord
du Québec Métropolitain

Comité de rédaction:
Journalistes: Cécile Bellemarre
Yvette Muise

Photographe: Daniel Lefrançois, Hélène Rochon, François Bouchard
Illustration: Sylvie Giroux
Recherche : Michel Déry
Mélanie Lambert
Yan Paquet

Personne ressource au comité et révision:
Régent Lacroix

Collaboration:
Hélène Bernier
Pierrette Dion
Michelle R. Rousseau
Monique Robitaille

Conception infographique : Jean-François Boisvert
Ian Renaud-Lauzé
Infographie et mise en pages : Ian Renaud-Lauzé
Impression: Publications Lysar

Comité de promotion et distribution:
Catherine Fortier
Pierre Gadoury
René Gingras
Denis Godin
Yvette Muise
Serge Plamondon
Rémi Rousseau
Pierre Sanfaçon
Paul-Emile Bourdeau (bénévole)

Co-distribution: Distribution Affiche-Tout
Version audio : Collège Radio Télévision Québec (CRTQ)
Narration : Michel Déry

Tirage

Le Vol.1 No.4 de «D'Abord avec tout l'Monde!» est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.

©2002 MPD/AQM. Le contenu de «D'Abord avec tout l'Monde!» ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse ?

Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?

Rien de plus facile : contactez-nous au :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

160, rue St-Joseph est, bur. 2.2.

Québec (Qué) G1K 3A7

Tél. & Téléc.: (418) 524-2404

Courriel: mpdaqm@globetrotter.net

Site Internet : www.mpdaqm.org

Vous nous aidez en souscrivant à



Centraide
Québec

Courrier du lecteur



Salutations d'entraide à la gang de Québec.

Voici une petite douceur susceptible d'être publiée dans votre Bulletin d'information.

« Un lieu où renaître »
Bettelheim, B.
(1974)

Hier-soir

Hier-soir, j'ai rêvé que je rêve
la couleur des-ciels, le plaisir des-lumières
et, ainsi de suite,
ce jusqu'au regard de-chaque regard
humain,
le mouvement des-terres.
Ce rêve, entre deux ou plusieurs autres,
fait rêver en-corps l'unité, la diversité
de-l'autre qui se-le dépasse
sans cesse en rêvant, tout-comme.
Hier-soir, je rêve que j'ai rêvé
la docilité des-tendresses, l'intégrité
des-formes et, ainsi de suite,
ce jusqu'aux limites des extrêmes,
la douceur des-rayons.

Ce rêve, entre plusieurs autres,
fait découvrir ou re-découvrir
l'espace du-temps d'aucun temps d'espace
tout comme, sans cesse, en rêvant.

Hier-soir,
je rêve qu' en-corps je rêverai
ya-hou shalom-lév

Hier-soir que je rêve



Fafouin-Marcel

2 août 2002

fafouinm@hotmail.com

Merci !!!

Du 2 au 10 juin 2002, une vingtaine de jeunes du Secteur Initiation à la vie de l'école Notre-Dame de Roc-Amadour ont vécu une expérience mémorable en Wallonie (Belgique).

Au nom des élèves, de leur famille et du personnel enseignant, merci de nous avoir permis de réaliser cette magnifique aventure.

Le personnel de l'école Notre-Dame de Roc-Amadour.

Ils tiennent à vous remercier de votre support et de votre engagement. Grâce à votre aide, ils et elles ont pu vivre une expérience unique et créer des liens au delà de l'Atlantique. Cette réussite tient, en partie, à votre soutien.

René Godin *Hélène Rajamane*
André Fortin *René Gaudet*



Mot de l'équipe: Vous avez des choses à dire ? Des commentaires sur un article du Journal ? N'hésitez pas à nous écrire. Cette tribune vous appartient.

À la une : La pauvreté : une lutte à finir!



Entrevue Yvette Muise, résumé Régent Lacroix.

C'est en octobre que se tiendra la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 112. Qu'est-ce que le Projet de loi 112? C'est un projet de loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, déposé par le gouvernement du Québec, le 12 juin dernier. Afin de mieux comprendre tout ce que cela implique, notre journaliste, madame Yvette Muise a rencontré la coordonnatrice et porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, madame Vivian Labrie.

Depuis quand s'est formé le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté et pourquoi?

«En janvier 1998. On avait exploré cette idée-là pendant le Parlement de la rue. Au départ, y'avait peut-être une dizaine de groupes nationaux, puis les gens se sont donné comme objectif de faire avancer l'idée au Québec. On s'est donné des plans de travail, on a grandi. Puis l'an dernier, on s'est dit que si on veut avoir une loi qui a du bon sens et vraiment faire le travail de jeter les bases d'un Québec sans pauvreté, il fallait élargir nos réseaux. On ne pourra pas le faire en pensant qu'on change les choses uniquement au Québec. Changer les choses au Québec, ça veut dire pouvoir les changer dans le monde aussi. Ça nous a conduit à se réunir avec d'autres organisations et ensemble, on a voulu faire un forum où viendraient beaucoup de personnes en situation de pauvreté qui pourraient exprimer ce qu'elles vivent, comment elles voient les choses et comment on évolue pour changer. On s'est retrouvés pas loin de 400 personnes de partout au Québec pour le «Forum citoyen pour un Québec et un monde sans pauvreté» au patro Laval, dont beaucoup en situation de pauvreté. Le samedi, on est allés devant l'Assemblée nationale, planter des assiettes sous le thème « Non aux assiettes vides!»»

Quels seraient les impacts si la loi 112 était adoptée par le gouvernement?

«C'est pas une loi pour l'élimination de la pauvreté, c'est une loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est quand même un pas dans la direction qu'on annonce depuis un petit bout de temps. Là, on est à analyser ce qu'il y a dans le projet de loi du gouvernement et à le comparer à ce qu'il y a dans le projet de loi du Collectif.

Est-ce que ça aura un impact? Pour les personnes en situation de pauvreté, on a répondu oui... mais.

Oui...pour une fois, on aborde la pauvreté d'une façon globale.

Dans le oui, on dit ça peut-être intéressant parce que pour une fois, on aborde la pauvreté d'une façon globale. On parle pas juste du problème de l'emploi. On parle plus large que ça et ça obligerait le gouvernement, à tous les ans, à faire des actions pour rencontrer un cer-

tain nombre de buts pour améliorer la situation des personnes qui vivent dans la pauvreté, diminuer les inégalités et que la société soit plus ensemble pour agir. Ça obligerait aussi le gouvernement à améliorer les revenus des gens mais on sait pas de combien et dans quelles conditions. Alors en même temps qu'on dit oui, en même temps on dit mais.

... mais le gouvernement n'a pas annoncé des mesures concrètes

Parce que le gouvernement n'a pas annoncé des mesures concrètes en juin. Ensuite, la loi qu'il met de l'avant, c'est beaucoup le ministre qui est responsable de la loi qui va être le coeur de ça. Si le ministre fait du bon travail, ça peut faire des bonnes choses, mais si le ministre fait pas grand chose, la loi sera pas très forte pour l'obliger à agir et obliger le gouvernement à agir. Ça va se passer beaucoup à l'intérieur du gouvernement. Alors ça, ça nous inquiète parce que nous ce qu'on veut, c'est pas juste une loi pour baisser la pauvreté et aider les gens exclus à rentrer dans la gang. C'est une loi qui ferait qu'il y en aurait pas de pauvreté et qu'on n'exclurait pas des gens.

On y tient, avant les prochaines élections

Alors, on va plus loin et là, on se demande comment faire pour améliorer la loi que le gouvernement a mis de l'avant pour qu'il y'en ait une qui soit votée, on y tient, avant les prochaines élections. Une loi améliorée, une loi dans laquelle y aura ce qu'on veut de plus. Et entre autres, une loi qui dira bien qu'il faut que les personnes qui vivent la pauvreté soient au coeur de l'élaboration, qu'on les associe à ce qu'on va faire, qu'elles fassent partie de la solution. Que le gouvernement ne travaille pas seul, mais s'habitue à travailler avec les personnes en situation de pauvreté. Qu'il planifie et qu'il évalue avec les personnes. Parce que les personnes qui vivent la pauvreté sont les premières à savoir où est le problème, donc, il faut discuter avec elles. »

C'est pas une affaire d'élections, ça?

« Si le gouvernement avait voulu faire ça juste pour être élu et pas vraiment s'impliquer, il aurait plutôt annoncé ça cet automne puis il aurait déclenché des élections et on en aurait plus jamais entendu parler. Là, il a annoncé la loi à un moment où, s'il fait tout son travail, à ce moment-là, on pourrait se retrouver avec une loi votée avant les prochaines élections. Ça on serait content de ça, on trouve que c'est nécessaire. Alors disons que, y a peut-être de l'opportunisme autrement dit, faire les choses pour être élu mais y a aussi le résultat du travail qu'on a fait et un certain changement dans la façon de voir les choses. »

Les 8 améliorations que le Collectif veut pour la Loi 112

1. Viser carrément à jeter les bases d'un Québec sans pauvreté.
2. Fonder la stratégie proposée sur la réalisation effective pour toutes et tous, dans la dignité, des droits reconnus à toutes et tous.
3. Donner deux cibles à la loi sur dix ans : le moins de personnes en situation de pauvreté et le moins d'écart entre le 5e le plus pauvre et le 5e le plus riche de la population.
4. Associer aux buts de cette loi les trois principes proposés par le Collectif.
5. Introduire dans les orientations de la loi des dimensions essentielles qui en sont absentes.
6. Renforcer le caractère cadre et programme de la loi, notamment par une clause d'impact.
7. Faire figurer dans l'énoncé initial du plan d'action prévu par la loi des mesures urgentes efficaces, dont celles proposées par le Collectif.
8. Appliquer d'abord les ressources budgétaires à la réduction des inégalités et des discriminations.

À quoi peut-on s'attendre au cours des prochaines semaines?

« Quand un gouvernement annonce une loi, celle-ci doit être étudiée dans une commission parlementaire et dans certains cas, la commission parlementaire est publique. Elle invite les gens à amener des mémoires, des textes où ils donnent leur point de vue sur la loi qui est mise de l'avant. C'est ça qui va arriver. Il va y avoir une commission parlementaire en octobre, en plein dans le mois où il y a la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre. On veut pas que le gouvernement laisse tomber cette loi-là, on veut qu'il l'améliore. En octobre, on va être beaucoup occupés à faire connaître à la population, nos idées, à s'assurer que les gens aillent porter leurs idées à la commission parlementaire et on a quelques projets.

On veut pas que le gouvernement laisse tomber cette loi-là, on veut qu'il l'améliore.

Une de nos idées c'est d'organiser une agora citoyenne devant l'Assemblée nationale pendant la commission. Un lieu de rencontre pour que les gens puissent venir parler d'élimination de la pauvreté et des problèmes que vivent les personnes en situation de pauvreté, des

solutions qu'on a et qu'on en parle avec les personnes en situation de pauvreté. Alors, on se placerait, pendant un certain nombre de jours, devant l'Assemblée nationale pour avoir un lieu de discussion. Et on aimerait beaucoup que la commission parlementaire entende un maximum de personnes en situation de pauvreté. Entre autres, on pense que le 17 octobre, c'est ça qu'elle devrait faire. Alors on va essayer de faire en sorte que cette journée-là elle n'entende que des personnes en situation de pauvreté. Quand la commission parlementaire sera terminée, quelque part en novembre, on veut faire une action nationale



Note de la rédaction : Au moment où cette entrevue a été réalisée, il restait certaines confirmations à venir quant aux actions prévues pour le mois d'octobre. Afin de connaître les derniers détails, nous vous invitons à consulter le bulletin d'information du Collectif « La soupe à cailloux



Le gouvernement a déposé en juin dernier, un projet de loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Notre reporter, madame Cécile Bellemare a demandé à plusieurs personnes si elles pensaient qu'une loi pouvait régler le problème de la pauvreté.

Gilles : « Je pense qu'une loi va faire en sorte que les gens vont prendre plus conscience à régler des problèmes d'équité sociale, en favorisant l'intégration des personnes à faible revenu dans des systèmes de formation professionnelle. »

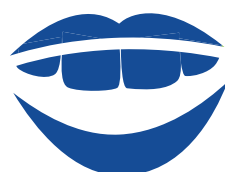
Gérald : « Personnellement je ne pense pas qu'une loi va régler le problème de la pauvreté. Pourquoi? Parce qu'il faudrait à ce moment-là que ce soit une contribution volontaire, puis les pauvres, ils peuvent pas donner plus d'argent qu'ils en ont dans le moment. C'est les riches qui devraient donner pour avoir un programme qui fonctionne. »

Céline : « Ça aiderait ceux qui sont pauvres à avoir des soins médicaux, d'avoir de la nourriture. »

Diane : « Je ne crois pas. Parce que si on compare une personne qui travaille au salaire minimum à 7, 10 \$ avec une personne assistée sociale, si vous comptez bien, avec le régime des rentes, le chômage, l'impôt, tout ça, quand on déduit tout, la personne assistée sociale gagne plus sans travailler. La personne, il faut qu'elle paie ses médicaments, son dentiste, tandis que la personne assistée sociale n'en paie pas. Celui qui travaille au salaire minimum, il faudrait que le gouvernement le mette au dessus de 10 000,00 \$, 12 000,00 \$. Quand, il travaille juste 30 heures ou moins de 30 heures, au salaire minimum, il fait moins et il ne reçoit rien d'autre parce qu'il n'a pas droit à l'aide sociale. »

Julie : « Le gouvernement ne règlera pas le problème de la pauvreté. Pourquoi? Parce que plus les chèques vont grossir, plus le monde va en dépenser. Y'en a trop de monde pauvre, le gouvernement ne réussira jamais à régler ça. »

Une loi pour lutter contre la pauvreté



Dans nos mots

Les membres du comité journal

Le gouvernement a déposé en juin dernier, un projet de loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Autour d'une table ronde, certains membres du comité journal se sont demandés si une loi pouvait régler le problème de la pauvreté.



Mélanie : « La pauvreté, c'est comme la violence. On peut pas l'arrêter mais on peut la diminuer. Ce que je trouve ridicule, c'est qu'on augmente les prix. On augmente les prix des médicaments, des passes d'autobus. Puis on veut faire une loi pour ralentir la pauvreté... Y'a quelque chose qui marche pas. Il faudrait que le gouvernement soit assez intelligent pour faire en sorte que certains problèmes, les principaux soient réglés. »

Michel : « Si on hausse le salaire minimum, disons à 10 000,00 \$ par année, ça veut dire qu'il faut qu'on hausse tous ceux qui sont plus haut que toi, c'est toujours de même. Celui qui est plus haut que toi en veut encore plus. C'est ça qui va rendre ça difficile de mettre ça égal, de faire l'équité. »



Yvette : « Peut-être pas tout de suite mais plus tard oui. Comment? En allant manifester comme on a fait. Il va falloir que ce soit nous autres qui aille au gouvernement et qu'on leur parle. Pour être franche, je sais qu'un jour ça va arriver, peut-être pas dans dix ans, mais j'espère que ça prendra pas trop de temps. Mais j'espère avant de mourir qu'ils l'aient, mes petits-enfants. »



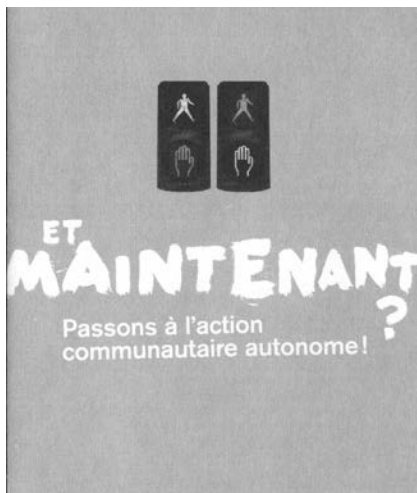


Le droit des organismes à l'autonomie



Entrevue Yvette Muise, résumé Régent Lacroix.

Depuis quelques temps déjà, on a pu remarquer des affiches et, sur des enveloppes, des autocollants avec ce slogan « Et maintenant, passons à l'action! ». Pourquoi? Afin de s'assurer que le gouvernement respecte sa politique sur les organismes communautaires rendue publique, il y a un an et qu'ils prennent des engagements. Afin d'éclairer ses lecteurs davantage sur le sujet, «D'abord avec tout l'Monde » a rencontré madame Suzanne Péloquin du Regroupement des organismes communautaires (ROC-03).



Qu'est-ce que c'est l'action communautaire autonome?

«Ce sont des organismes qui sont autonomes dans le sens que le gouvernement leur permet d'avoir leur propre conseil d'administration pour prendre leurs propres décisions, leurs propres orientations. Pourquoi, nous on dit

que l'action communautaire est autonome? C'est parce qu'elle défend de belles valeurs comme le partage des richesses, des valeurs de faire en sorte que toi tu puisses participer à un conseil d'administration, que moi, comme citoyenne, j'ai le droit de dire ce que je pense. Donc, l'action communautaire autonome, ce sont des organismes communautaires qui, tous les jours, travaillent à améliorer la situation de la population mais avec la population et non pas en lui disant : « moi je suis une spécialiste et toi tu vas faire ce que je te dis. »»

La politique gouvernementale rendue publique, il y a un an, apporte-t-elle quelque chose à la population?

«Oui, la première chose qu'elle apporte à la population, c'est qu'on est la seule société dans le monde qui avons une politique qui dit à la population : «on va soutenir les organisations que vous mettez en place.» Ça c'est un plus parce que ça donne la reconnaissance aux organismes communautaires. Ça permet aussi de soutenir financièrement les organismes communautaires. Ce qu'elle apporte aussi la politique, c'est qu'elle dit à la société québécoise : l'action bénévole, l'implication sociale, l'engagement, c'est important pour notre société. Le côté négatif, c'est que le gouvernement a un beau discours : «T'es bon, t'es fine, continue. Mais, je vais te donner juste un petit peu d'argent pour être capable de te dire continue, t'es fine.» Tous les organismes communautaires du Québec disent qu'ils ont besoin d'à peu près 400 millions pour être capables de continuer à faire ce qu'ils font. Mais le gouvernement a donné 50 millions. Le gouvernement a respecté ses engagements de nous donner une politique et de reconnaître le travail qu'on fait, mais il ne nous a pas donné tous les outils dont on a besoin. Il nous a donné le coffre, mais dans notre coffre à outils on a besoin d'argent. Ça, ben, y'en manque!»

Telle que formulée, cette politique est-elle vraiment une bonne chose pour les organismes communautaires?

« Y'a des choses que oui. Par exemple c'est quoi un organisme communautaire autonome versus un dépanneur qui se dit com-

munautaire? La politique dit que le dépanneur qui se dit communautaire, c'est pas vrai. Le communautaire autonome, c'est un organisme qui vraiment travaille avec les personnes. Ça c'est quelque chose de beau. Par contre la politique, comme elle est en train de s'organiser, des fois c'est lourd. Actuellement c'est long avant que ça ait vraiment des répercussions positives pour les groupes. On n'en voit pas beaucoup. Alors, les gains sont des gains de reconnaissance, mais reconnaître, ça veut dire aussi, soutenir mieux les organismes. Puis le danger d'une politique comme ça, c'est quoi les intentions du gouvernement? C'est de faire que les organismes communautaires soient encore des lieux plus démocratiques ou qu'ils deviennent des lieux de services? Pour ça il vaut avoir un oeil vigilant. »

Quels sont les gains au cours des dernières années?

« Pour les organismes communautaires de notre région, un des gains qu'on a fait, c'est d'avoir une politique avec la Régie régionale. Ça c'est un gain important. Au cours des dernières années, plusieurs organismes communautaires ont reçu du financement dont ce sont les conseils d'administration qui décident de ce qu'ils en font, vraiment en fonction des besoins de leurs membres. Ça, ça été très positif. L'autre aspect qui reste négatif, c'est les nombreuses demandes qu'il faut faire pour arriver à avoir un peu d'argent. Un p'tit peu au Ministère de l'Éducation, un p'tit peu à Santé et Services sociaux, des demandes d'autofinancement, des projets d'employabilité... Ça fait que nos travailleurs et nos travailleuses, au lieu de passer plus de temps à travailler avec les personnes et à faire des activités intéressantes, deviennent des fonctionnaires de documents. Et ça, c'est quelque chose que la politique devrait changer. Si elle change pas ça, c'est qu'elle n'a pas fait sa job,



cette politique-là. »

Y'a-t-il une réelle reconnaissance du travail et de l'expertise du réseau communautaire?

«De la population, oui. La population reconnaît beaucoup le travail que font les organismes communautaires. La preuve, c'est que je ne connais aucun organisme communautaire qui a un problème de participation. Au niveau des CLSC, des CHSLD, les centres, etc... y a une belle reconnaissance aussi du travail fait par les organismes communautaires. Au niveau de l'État aussi. Le danger, c'est que, tu sais, on veut couper dans les services. Par exemple on peut dire : «toi, Yvette, t'as besoin de ça mais ça coûte cher, donc on va couper et on va demander au Mouvement Personne d'Abord de s'en occuper.» Mais, le Mouvement Personne d'Abord, c'est pas son rôle. Son rôle, c'est de faire en sorte que toi, tu sois plus une citoyenne active, engagée dans ta communauté, que tu aies ta

place comme citoyenne. Mais si moi je coupe dans les services dont tu as besoin et que je dis au Mouvement de s'en occuper, est-ce qu'il va encore être capable de s'occuper de ton côté citoyenne? Ils nous reconnaissent, oui, mais parfois dans la reconnaissance, y a des pièges et ça, les organismes commu-



nautaires il faut qu'ils aient l'oeil, très ouvert. »

Il est question que certains organismes relèvent dans le futur du secrétariat d'action communautaire autonome (SACA). Qu'en est-il au juste et quelles pourraient être les conséquences d'un tel transfert?

« C'est sûr que c'est hypothétique. Je ne sais pas ce qui va arriver réellement mais, j'ai des craintes. Actuellement, les organismes font partie de ce que j'appellerais la grande famille Santé et Services sociaux. Les organismes qui font de la défense collective, comme le Mouvement Personne d'Abord, pourraient se retrouver avec des organismes qui, par exemple, interviennent dans la violence conjugale. Le Secrétariat d'action communautaire autonome va regrouper tous les organismes en défense collective. J'ai peur que s'ils s'en vont tous au SACA, ils vont tous être ensemble, puis qu'ils seront plus avec nous—autres, des fois. Mais en même temps, je ne suis pas inquiète de leur financement, parce que en s'en allant à SACA est-ce qu'ils vont avoir moins de financement? J pense pas parce que le SACA va être pris avec ceux-là qui chialent le plus. Ma peur, c'est plus qu'ils mettent le monde dans des petites boîtes puis qu'on soit plus capable d'être solidaires les uns avec les autres, qu'on soit plus capables de faire des luttes communes ensemble. Pourquoi? Parce que là les gens vont être au SACA puis ils vont s'occuper juste de faire que SACA améliore leur sort puis là, les autres groupes qui sont avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux, ils vont s'occuper juste de leur sort. Ça c'est un peu dangereux. Moi j'aime ça quand les gens sont tous ensemble et qu'ils continuent à défendre le sort des personnes pour qui ils travaillent.»

Comment le milieu de l'action communautaire autonome prévoit-il agir pour que le gouvernement respecte ses engagements?

«En se mobilisant. Actuellement, il y a le Comité aviseur de l'action communautaire autonome qui organise la campagne «Et maintenant, passons à l'action! ». Donc ce que le comité essaie de faire c'est que tous les organismes partout au Québec (on est une méchante gang, on est 4 000 organismes), on se réunisse le 23 octobre autour d'une grande assemblée nationale et que là, on dise au gouvernement qu'on veut plus: on veut être plus reconnus, on veut être mieux financés et surtout on veut rester autonomes. Les autres choses qu'on fait, c'est des actions politiques. C'est-à-dire écrire des lettres aux députés, les rencontrer, aller leur dire qu'on veut qu'ils nous aident plus. Et si on est en campagne électorale, on va deman-



Personnalité

Bénévole de l'année :

François Bouchard

Propos recueillis par Régent Lacroix

Au cours des dernières années, François Bouchard s'est beaucoup impliqué au Mouvement. Conseil d'administration, comité de production et animateur de l'émission télévisée du Mouvement, comité journal et photographe pour le journal, de nombreuses représentations et membre de divers comités.

Qu'est-ce qui le motive à faire du bénévolat?

«Je sens que c'est pour la bonne cause et de plus, pour moi, il s'agit d'une valorisation personnelle. J'aime me sentir utile et, dans le Mouvement, je me sens utile. J'aime m'impliquer, je me sens bien quand je m'implique.»

Présentement, François est en stage de travail. Mais il compte bien faire encore du bénévolat pour le Mouvement.

«Peut-être pas le jour mais, le soir je suis disponible et les fins de semaines aussi. À mon travail, je me sens utile, alors ça comble les heures de bénévolat que je faisais et que je ne pourrai plus faire au Mouvement si je poursuis mon stage. Mais j'aurai encore et toujours du

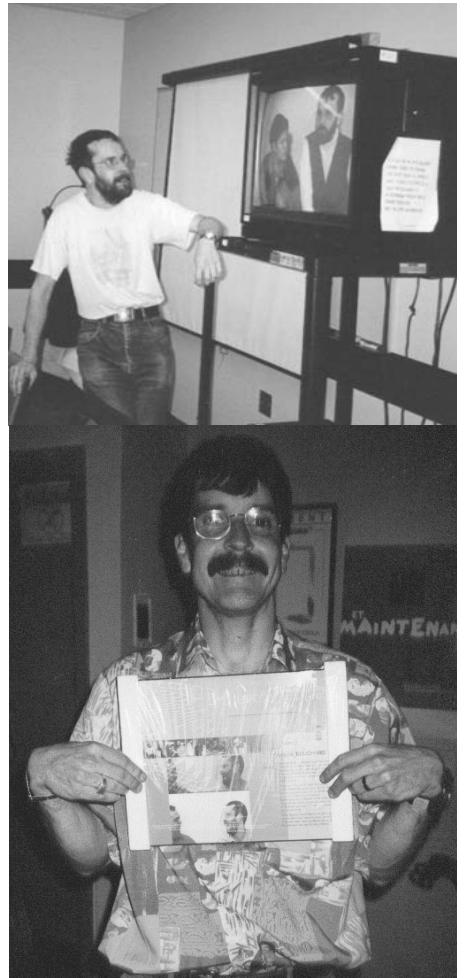
temps à lui consacrer.»

François ne fait pas du bénévolat seulement pour passer le temps. Il aimerait que cela apporte un changement dans la société.

«J'aimerais qu'au moins on soit reconnu comme tout l'monde, vraiment citoyens à part entière. Dans le sens qu'on ne soit jamais mis à part, en raison de notre différence. Déjà, on sent une ouverture mais il faut continuer à lutter pour une véritable intégration. Et, ça, le bénévolat me permet de le faire.»

Comment on se sent lorsqu'on est choisi bénévole de l'année?

«Bien, ça veut dire que je me suis impliqué et que j'ai été récompensé. Surpris pas mal, parce qu'il y en avait une autre qui était égale à moi et qui a fait beaucoup pour le Mouvement. Ça été le choix des membres du Mouvement. Ça fait du bien, mais sincèrement, je ne m'y attendais pas du tout. Et un tel honneur, ça motive à en faire davantage.»



Sur le terrain

Bingo des animaux



Le 21 juin dernier, les élèves de niveau pré-scolaire de l'école Marguerite-Bourgeoys ont vécu une expérience des plus enrichissantes: l'expérimentation du « Bingo des animaux ». Cette activité, mise sur pied par 2 étudiantes en Éducation spécialisée du Collège Mérici, mesdames Cynthia Tremblay et Lydia Trahan, a été organisée en collaboration avec des membres du Mouvement. Les différentes étapes telles la réalisation, la mise en valeur des cartes-jeux et des jetons et la définition des règles du jeu se sont échelonnées sur deux mois de préparation avant l'expérimentation finale qui a connu un franc succès auprès des jeunes enfants.

Nouveau C.A.

Au centre Marchand, le 8 juin dernier se tenait l'assemblée générale annuelle du Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain. 40 membres actifs et de soutien y ont participé et ont eu à voter pour l'élection de 2 membres au Conseil d'administration. Mesdames Cécile Bellemare et Yvette Muise ont été élues pour un mandat de 2 ans. Le nouveau C.A du Mouvement se compose maintenant de mesdames Sylvie Giroux, Cécile Bellemare (secrétaire), Yvette Muise, messieurs Yan Paquet (vice-président), Serge Plamondon (président), mesdames Monique Bérubé (trésorière) et Johanne Arseneau (absente au moment de la photo).



RUTAQ vous avez bien dit RUTAQ?

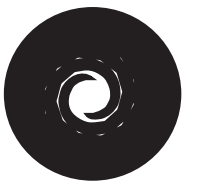


Le 15 mai dernier, au Centre Lucien-Borne avait lieu la première soirée d'informations concernant la formation d'un Regroupement des usagers du transport adapté de la région de Québec (RUTA-Québec). Quelque 45 personnes utilisatrices du transport adapté ont donc assisté à cette rencontre afin de partager leurs préoccupations et leurs attentes face à ce nouvel organisme.

Qu'est-ce que c'est un RUTAQ? C'est un lieu où l'on peut se rassembler, parler de ce qu'on vit au niveau du transport adapté, proposer, aux instances décisionnelles, des solutions concrètes pour améliorer la qualité du service de transport. L'union fait la force et c'est ensemble qu'on va arriver à vraiment faire bouger les choses et rendre encore plus grande notre participation sociale.

Comme le disait une usagère du transport adapté, la présence du RUTAQ sera un

atout précieux. « Vous savez le transport adapté c'est bien beau mais c'est pas toujours un cadeau! D'abord faut réserver notre transport au moins 8h00 à l'avance, ça veut donc dire que les sorties de dernière minute on oublie ça! Y aussi la fameuse "run de lait" avant d'arriver à la maison, les heures données pour le départ et l'arrivée ne correspondent pas toujours avec ce qui nous a été dit au téléphone... Bref, une foule de petites choses qui nous compliquent la vie et qui font que nous sommes plus limités dans nos déplacements et que l'on ne se sent pas vraiment considérés comme citoyens à part entière. » **Inscrivez le 30 octobre à votre calendrier puisqu'aura lieu l'assemblée de fondation du RUTA-Québec de 17h00 à 21h00 au Centre Lucien-Borne (100, chemin Sainte-Foy, salle 405). Vous devez confirmer votre présence au ROP-03 (647-0603) au plus tard le 25 octobre car un goûter sera servi.**



C'est toi mon idole!

Propos de Rémi Rousseau, texte de Monique Robitaille, en collaboration spéciale.

Rémi : «Éric Lapointe c'est mon idole! Je le trouve super cool, je l'adore mon rocker! Oui, je l'adore. J'aime aussi l'imiter quand on fait un spectacle aux Ateliers Entr'Actes.

Quand j'ai vu dans le programme d'Expo-Québec qu'Éric venait faire son spectacle le 21 août, je voulais être là. J'ai dit à ma mère que c'était très important pour moi d'être là.

Je lui ai demandé d'apporter sa caméra pour ma photo avec Éric Lapointe, parce que je voulais le rencontrer à tout prix. J'étais très énervé et je trouvais que ça prenait beaucoup de temps pour arriver à l'Expo. À notre arrivée, il y avait tellement de monde que je me suis demandé comment je pourrais arriver près de la scène. J'étais déterminé à m'y rendre. Ma mère m'a aidé, mais je trouvais qu'elle allait pas assez vite. Ouf, enfin j'y arrive. Je suis environ à 30 pieds à gauche de la scène. Les gens autour de moi ont été très gentils et m'ont permis de mieux voir à plusieurs reprises. Le spectacle a été super, vraiment super!!!

Elle avait fait une demande à un agent de sécurité, pour que je puisse voir Éric Lapointe mais ce n'était pas certain du tout. Moi j'étais sûr que je le verrais, que j'aurais ma photo avec lui. Attendre après le spectacle a été très difficile pour moi. C'est

côté d'Éric Lapointe... Ce serait magique!»

Monique , la mère de Rémi, nous a confié ses sentiments et livré quelques anecdotes sur cette soirée.

«Quelle belle soirée, non seulement pour Rémi mais aussi pour moi en tant que parent. Rien ne laissait présager que nous pourrions nous rendre à l'avant. Devant la foule si dense, tout en essayant de retenir Rémi pour ne pas le perdre de vue, j'ai commencé à expliquer à des personnes autour de nous, les démarches que j'avais entreprises la semaine d'avant pour une rencontre avec Éric Lapointe sans que Rémi soit au courant. Ces personnes ont jase avec lui qu'elles sentaient très impatient d'aller au devant de la scène puis, elles lui ont conseillé une façon pour y parvenir. Elles lui ont souhaité de tout cœur d'être bien placé pour voir et entendre son idole.»

«Les gens autour de nous ont été fort sympathiques. Ils n'en revenaient tout simplement pas de voir le niveau d'interaction de Rémi avec tous. Ils ont trouvé qu'il savait ce qu'il voulait. Ils ont parlé avec lui et ont apprécié ses commentaires percuteurs et ses réponses pleines d'humour. Toute une complicité s'est établie autour de nous pour que cette soirée laisse une trace mémorable.»

Rémi... mais on le connaît!

«Je suis allée rencontrer un agent de sécurité pour réitérer ma demande d'une rencontre de Rémi avec son idole. Il m'a dit qu'il ferait tout son possible mais qu'il ne peut rien promettre, de retourner le voir après le spectacle. Je lui demande s'il veut le nom de mon fils et il me répond « Je n'en ai pas besoin, lui et moi on se connaît! » Je lui demande comment il se fait qu'il le connaît et il me dit qu'il le voit au stade municipal lors des parties de baseball des Capitales. Je reste bouche bée devant cette affirmation. »

«Durant l'attente pour voir Éric Lapointe, nous avons fait la connaissance d'un couple très sympathique qui, conscient de la réalité de Rémi, m'a parlé de l'émission « Question Santé » qu'ils venaient de voir tout récemment au Canal Vox.

Regardant Rémi, l'homme dit à sa conjointe «Trouves-tu qu'il ressemble à celui qu'on a vu à la télé?». Je lui réponds qu'il s'agit bien de la personne qu'il a vue à la télé. La conversation s'engage entre nous et ces gens sont heureux de rencontrer Rémi en personne.»

Besoin d'un photographe?

«Comme je prenais des photos d'Éric durant le spectacle, certaines personnes m'ont offert qu'une de leurs amies mieux placée par rapport à la scène puisse prendre la photo afin que Rémi puisse avoir de meilleurs souvenirs. D'autres ont accepté de baisser la tête pour faciliter la prise de photos.»

«J'avais pris plusieurs photos durant le spectacle et je découvre, pendant que nous attendons pour rencontrer Éric Lapointe, que les piles de ma caméra ont rendu l'âme. Voyant que la dame avec qui nous parlons a une caméra je prends le risque de lui exposer ma situation. C'est avec empressement que Christiane Fontaine met sa caméra au service de Rémi et que Daniel Lefrançois, son conjoint, agira comme photographe officiel de Rémi.»



Des gestes spontanés

«La dame responsable du kiosque des souvenirs du chanteur est venue remettre une photo d'Éric Lapointe à mon fils en souvenir de ce spectacle. »

«Rémi convoitait une camisole signée de son idole. Je n'avais pas ma carte de crédit avec moi et au kiosque , on ne prenait ni les chèques, ni le paiement direct. Une jeune dame derrière moi m'interpelle et me demande combien il me manque pour lui acheter sa camisole. Je lui réponds qu'elle est bien gentille et que si elle accepte de me donner ses coordonnées pour que je puisse lui rendre son argent, je veux bien lui emprunter ce qu'il me manque. Elle refuse et me dit qu'elle tient vraiment à fournir ce qui me manque sans aucun remboursement, qu'elle a bien apprécié sa soirée et connaître Rémi. Elle fournit donc les 83 sous manquants pour qu'il ait sa camisole.»

Rémi rencontre son idole

«Rémi ne portait plus à terre. Il était complètement en extase devant Éric Lapointe. Quand celui-ci est passé près de moi pour signer des autographes, j'ai tenu à le remercier et lui dire qu'il ne pouvait pas s'imaginer comment il venait de combler mon fils et le rendre heureux. Il a souri et il a dit merci. D'ailleurs, je tiens à lui témoigner toute ma reconnaissance pour sa belle générosité.»

Quelle belle intégration

«Ce fut une soirée pleine de magie, de belle complicité et d'enchantement non planifiés; un moment intense, je crois, de sensibilisation et d'appréciation de la richesse de la différence, lors d'un spectacle offert gratuitement à la collectivité. Il y avait longtemps que je n'avais vécu un tel moment.»

«La vie, la vie, que c'est beau la vie quand chacun offre à l'autre le meilleur de lui-même.»

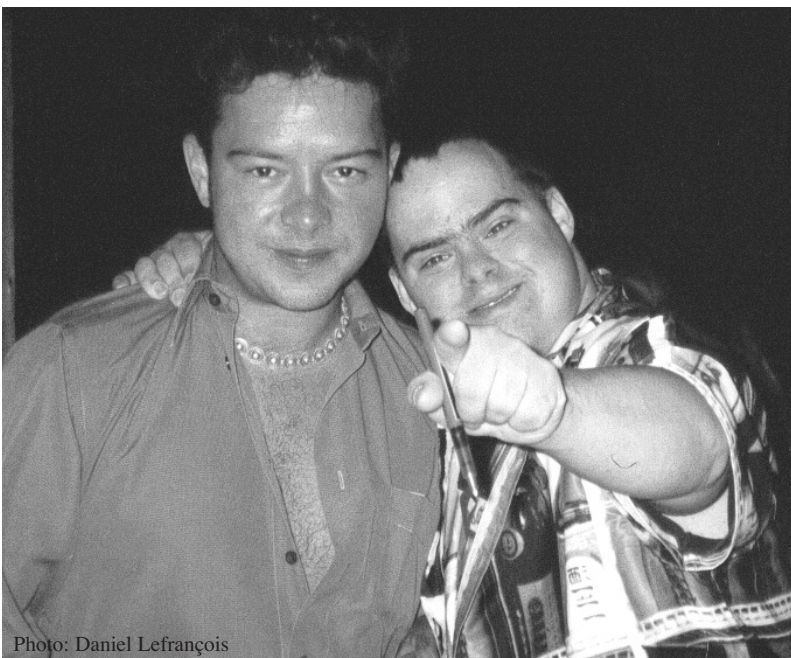


Photo: Daniel Lefrançois

très long attendre. Il y avait des gens qui disaient qu'il ne viendrait pas. J'ai eu peur que ce soit vrai. Mais tout à coup, un agent est venu nous dire qu'il faisait tout son possible pour que je puisse le rencontrer. Encore attendre!

Et puis, ça y est, Éric Lapointe s'en vient! Enfin, enfin, je vais le toucher, lui parler et avoir non seulement une photo avec lui, mais aussi des autographes dont une sur mon gilet du « Boys blues band » que je ne pourrai plus laver! Je suis heureux, je suis content, je suis aux anges car j'ai enfin pu voir mon idole!!

Un très gros MERCI à ma mère, à Christiane et Daniel, deux personnes très sympathiques, que j'ai rencontrés après le spectacle car c'est grâce à eux que j'ai une photo. Merci aussi à la dame qui a fourni les sous qui manquaient pour que je puisse m'acheter une camisole d'Éric Lapointe. Merci enfin à la dame qui vendait les objets souvenirs d'Éric et qui m'a donné une photo de mon idole.

Je suis très heureux, je suis super content, mais je rêve encore: Et si un jour, je pouvais être quelques minutes sur la scène à



Rendez-vous

Octobre-novembre

3 octobre - Jeudi-Info du Mouvement: Quand la justice s'ajuste.

Une représentante du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels vient nous expliquer les services offerts par cet organisme. On parlera aussi du système judiciaire et de l'adaptation des mesures pour l'accueil et le traitement des personnes « déficientes intellectuelles ».

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, Limoilou

13 au 19 octobre: Semaine québécoise pour l'alphabétisation

17 octobre: Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Surveillez les activités pour cette journée sur le site internet du Collectif pour l'élimination de la pauvreté: www.pauvrete.qc.ca

23 octobre: Et maintenant passons à l'action!

Journée de mobilisation des organismes communautaires autonomes du Québec.

31 octobre - Jeudi-Info du Mouvement: Les normes du travail

Que l'on soit sur le marché du travail régulier ou en stage, quels sont nos droits et nos recours? Pour nous en parler et répondre à nos questions, nous recevons un inspecteur-enquêteur du Conseil des normes du travail.

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, Limoilou

17 au 23 novembre: Semaine de prévention de la toxicomanie

Prochaine parution du journal:

25 novembre 2002 – Date de tombée: 13 novembre 2002

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Changement d'heure:

N'oubliez pas: c'est le dimanche 27 octobre que nous revenons à l'heure normale de l'est. Il faut donc reculer montres et horloges d'une heure dans la nuit de samedi à dimanche.

Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis (PNROOD)

Ce programme a été mis en place pour octroyer une aide financière individuelle aux orphelins et orphelines de Duplessis qui ont été admis dans des hôpitaux psychiatriques alors que leur internement n'était vraisemblablement pas justifié. Il est encore temps de présenter une demande d'aide financière. Le formulaire doit être transmis au Secrétariat du PNROOD au plus tard le 24 octobre 2002. Pour obtenir des renseignements ou un formulaire, vous pouvez appeler sans frais au 1-866-734-4440 ou par courriel: reconciliation@mrci.gouv.qc.ca. Vous pouvez également consulter la publication du MRCI « Relance » du mois d'août 2002 ou le site internet: www.mrci.gouv.qc.ca

Bénévoles recherchés

L'organisme à but non-lucratif Jeunes musiciens du monde qui a pour mission la mise sur pied et l'administration d'écoles de musique traditionnelle pour les enfants économiquement marginalisés, recherche des bénévoles pour effectuer certaines tâches. Pour plus d'informations: (418) 527-0867. Site Internet: www.jeunesmusiciensdumonde.org

En aidant Centraide, vous nous aidez

Lancée, le 25 septembre, la campagne de financement de Centraide Québec bat présentement son plein. Centraide aide des organismes qui aident des gens d'ici. Soyez généreux.

1-866-725-7245

Pour les personnes présentant une « déficience intellectuelle », leurs parents et leurs proches, il existe un nouveau service d'écoute et d'aide. Situations d'intégration, défense des droits, services, soutien aux parents. Pour devenir un citoyen mieux informé : **1-866-725-7245.**

Tél-Aide

Tél-Aide Québec, un service anonyme et non interventionniste d'écoute téléphonique, a besoin de nouveaux écoutants. Vous êtes de ceux et celles qui désirent aider? Venez acquérir une expérience inestimable et profiter d'une solide formation en écoute active. Formation offerte en octobre.

www.mpdaqm.org

Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître, un événement à promouvoir
Tél. & Téléc.: 524-2404
Courriel: mpdaqm@globetrotter.net

Petites annonces

À vendre

Stores verticaux, lattes en vinyle couleur coquille d'œuf. Trois de 45"1/4 (haut) x 36" (large) avec valence, un de 69"1/4 x 36" avec valence et un pour porte-patio de 75" x 82"1/2. État neuf, n'ont jamais été installés. Prix à discuter. Téléphone jour (pour rediriger message) 524-2404 ou soir: 666-0791.

Recherche de bénévoles

Vous êtes une personne dynamique? Vous aimeriez faire profiter notre organisme de votre disponibilité? Le Mouvement Personne D'Abord est à la recherche de bénévoles avec automobile pour former avec nous équipe de distribution du journal. Remboursement des frais d'essence. Pour information: Régent Lacroix 524-2404.

Abonnement

Vous aimeriez recevoir le journal « D'abord avec tout l'monde! » directement chez vous? Remplissez le coupon sur cette page et retournez-le à l'adresse indiquée.

Version audio

Le journal « D'abord avec tout l'monde! » est également disponible en version audio pour les personnes ayant des difficultés de lecture. Cet enregistrement est réalisé en collaboration avec le Collège Radio Télévision de Québec (CRTQ). Vous pouvez en faire la demande en nous appelant au 524-2404.

Nom:	_____
Organisme/Établissement:	_____
Adresse:	_____
Ville:	_____
Code Postal:	_____
Téléphone:	_____
Abonnement de soutien au journal (5 numéros) / an	
☐ x7.00\$ (membre des Mouvements Personne d'Abord)	_____ \$
☐ x 8.00\$ (non-membre)	_____ \$
incluant frais de poste et manutention au Canada	
Date:	_____
☐ Payé par chèque	☐ argent
Total: _____ \$	
Faire chèque à l'ordre du: Mouvement Personne d'abord du Québec Métropolitain	

ABONNEMENT